

Fiche de travail n° ④ : Un exemple d'association luttant contre les inégalités, les Restos du Cœur.

Document 1 :

« Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur sont une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique. Aujourd'hui, ce sont 130 millions de repas qui sont distribués par l'association tous les ans [...]. Depuis 1985, plus de 1 milliard de repas ont été servis aux démunis en France.

Cette aide alimentaire permet d'établir un contact avec les personnes qui en ont besoin et de leur proposer d'autres aides : lits hébergement d'urgence, ateliers d'accompagnement scolaire, initiation à l'informatique, conseils face à la justice et pour faire reconnaître ses droits, soutien à la recherche d'emploi, etc. »

D'après le site www.restosducoeur.org

Document 3 :

SANS COLUCHE,
LES RESTOS DU COEUR
N'EXISTERAIENT PAS

SANS VOUS,
ILS N'EXISTERAIENT PLUS

AIDEZ LES RESTOS
FAITES UN DON



Document 2 :

« Le 26 septembre 1985, au cours de son émission quotidienne sur Europe 1 « Y en aura pour tout le monde », Coluche lance, en direct, son appel qui donnera naissance, quelques semaines plus tard, aux Restos du cœur : « J'ai une petite idée comme ça... Si, des fois, il y a des marques qui m'entendent, s'il y a des gens qui sont intéressés pour financer une cantine gratuite que l'on pourrait commencer à faire à Paris nous, on est prêts à aider une entreprise comme ça ». A l'époque, Coluche est révolté par la misère qui existe en France : « Y en a marre de voir les pauvres crever de faim dans le pays de la bouffe », répète-t-il [...].

Les Français sont prêts à entendre son message et la proposition de Coluche a un retentissement énorme. Dès le 14 octobre 1985, l'association les Restos du Cœur est créée [...]. Le 21 décembre 1985, 20 000 paniers-repas sont offerts dans une vingtaine de villes. Au cours de la première année, 5 000 bénévoles distribueront 8,5 millions de colis alimentaires. Un chiffre nettement supérieur aux espérances les plus ambitieuses. Ce n'était pourtant que le début de l'une des plus riches aventures humanitaires de notre pays. »

D'après un article du journal *Le Parisien*, 29 novembre 2010.

Réponds aux questions ci-dessous sur ton cahier. Les questions avec un astérisque * sont obligatoires.

1. D'après l'ensemble des documents, qui a fondé les Restos du Cœur ?* En quelle année ?*
2. D'après les documents 1 et 2, quelle est l'aide principale apportée par les Restos du Cœur ?* Donne deux autres exemples d'aides apportées par cette association [ne recopie pas le document mot à mot].*
3. Recopie la phrase du document 2 qui montre quelle inégalité Coluche a voulu combattre.
4. D'après les documents 2 et 3, d'où vient l'argent qui permet aux Restos du Cœur de fonctionner ?*